Premier contact avec notre Ministre Marc Fesneau

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Le ministre souhaite accorder au dialogue social une importance particulière dans l'écoute et le respect. Il n'ira pas ici dans le détail des sujets. D'ici l'été, des rencontres bilatérales seront organisées avec chaque organisation syndicale. Il souhaite apporter une connaissance et une reconnaissance du travail et de l'engagement des acteurs de l' EA.

Première rencontre avec le ministre Marc Fesneau

Pour faire suite à sa nomination récente, le Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire a souhaité rencontrer les représentants des organisations syndicales siégeant au CTM pour une première prise de contact en visio-conférence. Cette rencontre a été organisée ce mercredi 25 mai à 10h45, pour une durée d'environ 1h30. Après avoir affirmé sa volonté de reprendre les dossiers importants en cours et les orientations politiques et de travail qu'il souhaite poursuivre ou impulser au sein du Ministère, il a donné la parole aux organisations syndicales afin de mesurer leurs préoccupations.

Introduction par le Ministre

Le ministre souhaite accorder au dialogue social une importance particulière dans l'écoute et le respect. Il n'ira pas ici dans le détail des sujets. D'ici l'été, des rencontres bilatérales seront organisées avec chaque organisation syndicale.

Il souhaite apporter une connaissance et une reconnaissance du travail et de l'engagement des acteurs de l'EA. Il souhaite s'appuyer sur les agents du ministère.

Les grands chantiers immédiats :

- La souveraineté alimentaire, d'où le changement de nom du Ministère. Produire pour nourrir, il souhaite que les agriculteurs puissent vivre dignement de leur travail. Il compte sur l'enseignement agricole technique et supérieur pour assurer la relève et asseoir la souveraineté agricole.
- Le transfert aux conseils régionaux des compétences agricoles (FEADER)
- Poursuite de déploiement du secteur de soutien
- Constitution d'une police unique du contrôle sanitaire et de l'alimentation
- Les élections professionnelles arrivent et vont demander une très grande énergie dans l'organisation afin qu'elles se déroulent dans les meilleures conditions possibles.

Monsieur le Ministre,

Le SEA-UNSA vous souhaite un bon accueil au sein de ce ministère auquel nous sommes très attachés. Le SEA-UNSA est la deuxième organisation syndicale de l'Enseignement Agricole, et appartient comme le SNIEAP (Inspection de l'enseignement agricole) à la fédération UNSA-Education, première fédération des métiers de l'éducation. Le SEA UNSA autonome est très attaché au dialogue social et demande :

- La revalorisation salariale des agents travaillant au sein de notre ministère, par le biais du dégel du point d'indice, mais aussi un travail sur les grilles indiciaires des catégories B et une harmonisation des montants des barèmes RIFSEEP entre les trois filières (technique, administrative et formation/recherche).

Le SEA UNSA a toujours été attaché à la possibilité pour tous les apprenants de pouvoir parcourir différents choix de formations au sein des EPLEFPA. Cela pourra avoir comme impact une meilleure attractivité des postes, les crises de recrutement des agents deviennent un réel problème pour notre avenir.

- Nous demandons en urgence, l'attribution de moyens financiers et d'encadrement pour les apprenants de classes de 4ième de 3ièmè et de CAPA. Ces apprenants, au- delà des retards scolaires, cumulent souvent des handicaps. Nous ne pouvons plus les faire progresser, les encadrer correctement avec les moyens actuels. Une seule AESH pour une classe : ce n'est plus acceptable !!!
- Nous réclamons depuis des années, un véritable projet orienté vers les nouveaux métiers et l'évolution de ceux -ci, la profession est dans l'attente. Nous réclamons aussi que notre Ministère retrouve son autonomie vis à vis du Ministère de l'Education Nationale. Nos particularités doivent être respectées et valorisées.
- Le protocole CFA et CFPPA est au blocage depuis des années. Vos services se retranchant derrière l'autonomie des EPL sauf lors des convocations aux examens nationaux. Plus de 5000 agents ACB sont dans l'attente d'un protocole de gestion réglementant les salaires et les obligations de service. On trouve au sein de nombreux CFA CFPPA des apprentis en BTS mieux rémunérés que des formateurs, un comble !!! La mise en concurrence des CFA et CFPPA avec des établissements privés nous prive maintenant de nombreux formateurs. Il est temps de retrouver l'essence même du dialogue en obtenant un décret national sur ce sujet comme l'un de vos prédécesseurs s'y était engagé.
- Les services de votre Ministère ainsi que les SRFD et DRAAF, dans les établissements d'enseignement supérieur, manquent cruellement de personnels pour effectuer toutes les missions. De nombreux départs à la retraite n'ont pas été remplacés, les personnels n'ont plus le temps de répondre et de suivre correctement tous les agents.
- Pour la filière formation recherche, le déroulement de carrière est totalement bloqué, il convient de travailler sérieusement sur la possibilité de parcours professionnels de ces agents avec un déroulement de carrière fluide et cohérent, sans discrimination.

- De nombreux personnels sont en situation de mal-être, le baromètre annuel de l'UNSA-éducation montre très bien toutes les attentes légitimes des agents.

Nous restons à votre disposition.

Réponses et conclusion

Les expressions montrent bien les engagements des agents dans les sujets en cours mais aussi pour les chantiers futurs.

Il y a de nombreux projets à conduire, notamment au sujet des conditions de travail. Il faut manifestement régler les problèmes de rémunération des agents des CFA/CFPPA, en situation de blocage actuellement.

Le Président s'est engagé sur un projet de loi sur la formation et l'innovation, il sera à l'écoute des acteurs de ces domaines.

Une grande partie des solutions se trouve dans l'enseignement agricole, il en est persuadé, c'est pourquoi le Ministre va se déplacer rapidement dans un lycée agricole public.

La souveraineté c'est la capacité à s'adapter. Il n'y a pas de souveraineté si l'on n'assure pas l'enseignement, la formation, la recherche et l'innovation.

Au sujet du harcèlement, la parole qui s'est libérée dans ces dernières année est une parole salvatrice.

Notre avis

Notre nouveau Ministre, Marc Fesneau, a affirmé son attachement à l'enseignement agricole technique et supérieur, représentant selon lui l'échelon indispensable à l'assise de la souveraineté agricole. Il a retenu un certain nombre de dossiers évoqués par les OS comme étant importants et urgents à remettre en route, mais il faut savoir raison garder, il est Ministre, il donne les orientations politiques de fonctionnement du Ministère mais son rôle n'est pas d'entrer dans l'aspect technique des dossiers.